



**16 Bis Rue Grange Dame Rose,
78140 Vélizy-Villacoublay**

Madame
**DES ANC.COMBAT.D'INDOCHINE
45100 ORLEANS**

2 RUE

A Vélizy-Villacoublay, le 16/11/2023

Objet : Rupture de la période d'essai.

Madame,

Nous sommes au regret de vous informer que nous mettons fin à votre période d'essai.

En conséquence, vous cesserez de faire partie de nos effectifs à la date du **30/11/2023 au soir**, cette date prenant en compte le délai de prévenance conformément à la législation en vigueur.

Pour information, le délai de prévenance est le suivant, sous réserve de dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables au salarié :

- **Le salarié est présent entre 1 et 3 mois dans l'entreprise : 2 Semaines .**

Nous vous remettrons les documents suivants:

- Votre dernier bulletin de salaire et son règlement ;
- Votre certificat de travail ;
- Votre reçu pour solde de tout compte ;
- L'attestation Pôle Emploi.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Larissa ABI ASSAF
Responsable RH